



DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Organiser le désarmement pour nous préserver d'une guerre nucléaire

Une des menaces majeures pour notre planète reste la guerre nucléaire.

Depuis Hiroshima et Nagasaki nous savons que l'usage de cette arme de destruction massive, peut entraîner l'extermination de populations, la destruction de n'importe quelle ville. Nous savons qu'une guerre nucléaire « limitée » entre deux États dotés d'armes nucléaires (par exemple l'Inde et le Pakistan se menaçant régulièrement au sujet de la région du Cachemire), pourrait engendrer un hiver nucléaire sur l'ensemble de la planète.

A cette heure, il existe sur la planète 15000 armes nucléaires, 1800 sont en pré-alerte prêtes à être utilisées dans un délai de moins de 15 minutes. L'apocalypse nucléaire pourrait arriver par un incident/accident technologique, une cyber attaque, une décision précipitée d'un chef d'État etc.

Depuis l'avènement de cette arme le monde a échappé plusieurs fois de justesse à l'apocalypse. Notre planète est sur un volcan. Une étincelle pourrait faire exploser le baril de poudre que représentent ces armes nucléaires.

Depuis plusieurs décennies, les puissances nucléaires ont négocié pour un contrôle sur ces armes nucléaires (traité d'interdiction des essais atmosphériques en 1963, traité de non-prolifération nucléaire en 1970, traité d'interdiction de tout essais en 1996).

Au vu de la lenteur des États dotés d'armes nucléaires qui s'étaient engagés en 1970 à l'article 6 du Traité sur la Non-Prolifération, à sortir du nucléaire « à une date rapprochée », la société civile portée par la campagne ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires - prix Nobel de la paix en 2017), a pu convaincre 122 États à l'ONU, à adopter un nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), suite à la ratification du minimum requis de 50 États, est entré en vigueur le 22 janvier 2021 dans le droit international.

Ce nouveau Traité interdit la possession d'armes nucléaires mais aussi la menace d'armes nucléaires, donc la doctrine de dissuasion nucléaire. Ce nouveau traité est dorénavant dans les mains de l'ensemble des États et plus particulièrement les 9 États actuellement dotés des armes nucléaires (États-unis, Russie, Chine, Royaume Uni, France, Inde, Pakistan, Israël, Corée du Nord).

La sécurité commune internationale oblige les États à reconnaître ce nouveau traité (TIAN), comme furent adopté et appliqué, les traités et Conventions pour l'interdiction des armes chimiques, biologiques.

La France, membre du Conseil de Sécurité à l'ONU, signataire en 1992 du TNP, force de proposition du traité d'interdiction des essais souterrains, doit demain montrer

l'exemple en signant le TIAN, en appelant la communauté internationale à s'engager sur cette voie. La France sera ainsi pionnière du désarmement nucléaire négocié, sous contrôle de l'ONU.

Le TIAN est ouvert à de nombreux scénarios de désarmement nucléaire. Un pays comme la France pourrait éliminer unilatéralement son arsenal, il suffirait de décider politiquement de renoncer à la dissuasion nucléaire. Ensuite pour les étapes de désarmement cela doit être négocié avec les États membres du TIAN. Dans le passé, la France n'a toujours pratiqué que des mesures de désarmements unilatéraux.

Dans la mesure où la dissuasion nucléaire n'assure pas la sécurité de la France, une autre politique de dissuasion pourrait être étudiée.

Mais la France pourrait opter pour un autre scénario, annoncer son intention de signer le TIAN et demander aux autres pays nucléaires de faire de même et d'organiser une session de la Conférence du Désarmement qui siège en permanence à Genève pour faire un planning des étapes de désarmement avec des procédures de suivi et des vérifications. La France pourrait proposer à la Russie et le Royaume Uni d'éliminer toutes les armes nucléaires d'Europe, ce serait un traité trilatéral entre la France, la Grande Bretagne et la Russie.

Une demande pourrait aussi être faite avec les pays membres de l'OTAN et de l'UE qui hébergent des armes nucléaires états-uniennes : Allemagne, Pays Bas, Italie, Belgique, etc. afin de débarrasser l'Europe de ces armes de destruction massive. La France pourrait enfin proposer à l'Union Européenne de rejoindre le traité de Raratonga pour une Europe sans armes nucléaires, comme c'est déjà le cas pour l'Amérique du Sud, l'Union Africaine, la Mongolie, l'Antarctique, le Pacifique.